



TROPHEE SENIORS DU COGNAC

ASL-Golf du COGNAC LE 19 et 20 AVRIL 2023

Email : contact@golfducognac.fr - Tél : 05 45 32 18 17 – www.golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

1 Série Messieurs : Index ≤ à 18,4 repères 3 (jaunes)

1 Série Dames : Index ≤ à 21,4 Repère 5 (Rouge)

Limitation du Champ :

Le nombre de participants sera limité à 120 joueurs dont 21 places réservées aux Dames.

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Wild-Cards : Le club organisateur dispose de 10 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le MARDI 11 AVRIL 2023.

Classement : Le classement du Trophée Seniors du COGNAC est un classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou (N°1-N°2-N°17-N°18)

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

Pour le 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

Pour le 2^e tour En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront exclusivement par internet sur notre site <http://www.golfducognac.com/competitions/> avant le **VENDREDI 7 AVRIL 2023 à minuit**. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit mardi 18 AVRIL 2023 sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

Droits d'inscription fixés comme suit :

Membres SAS 40€ Extérieurs 90€

Tout joueur déclarant forfait après le **MARDI 18 AVRIL 2023**, minuit, reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut série MESSIEURS et DAMES seront récompensés.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements

contact@golfducognac.fr / 05 45 32 18 17

TUTORIEL INSCRIPTION EN LIGNE

- Cliquer sur « Je m'inscris » de la rubrique « Compétitions »
- Se connecter à son compte Prima Golf ou créer un compte Prima Golf
- Aller dans l'onglet « Compétitions »

The screenshot shows the user interface of the Golf du Cognac website. On the left is a navigation menu with the following items: Réserver, **Compétitions** (highlighted with a blue box), Événements, Cotisations, Planning, Historique, Mon compte, and Annuaire. Below the menu is a 'SE DÉCONNECTER' link. The main content area is divided into four sections: 'Météo' (14°C, Pluie modérée), 'Conditions de jeu' (listing Parcours, Practice, Voiturette, Club-house, Proshop, and Restaurant with their respective statuses), 'Contact' (Golf du Cognac, 16100 Saint-Brice, phone number 05 45 32 18 17, and email contact@golfducognac.fr), and 'Informations' (a notice about the suspension of departures due to weather conditions).

- Cliquer ensuite sur « S'inscrire à la compétition » et payer directement en ligne

Pour toutes les personnes qui n'ont pas accès à cette rubrique, veuillez contacter l'accueil du golf afin d'activer votre accès Web.

Une fois l'activation réalisée, vous pourrez par la suite vous inscrire directement en ligne via la procédure ci-dessus.